

COMPTE RENDU SOMMAIRE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 15 MARS 2021

Date de convocation : 08/03/2022

L'an deux mil vingt-deux et le deux du mois de mars et à **dix-sept heures**, le conseil municipal de la commune de La Faurie, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Mme le Maire,

PRESENTS : ACANFORA Christiane – CORNAND Jean-Louis – EYMERY Thomas – EYMERY Danielle – BEGOU Louis -VARRY Simon – PISTONO Marie-Paule – LESPAGNE Patricia – MARTIN Marie

ABSENTE REPRESENTE : PINET Florent (pouvoir à LESPAGNE Patricia)

ABSENT : PARA Jérôme

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET COMMUNE

Hors de la présence de Mme le Maire, Le conseil municipal vote le compte administratif du budget Commune pour l'exercice 2021 qui s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE EXECUTION
FONCTIONNEMENT	227 760.48	385 853.23	158 092.75
INVESTISSEMENT	114 872.25	113 102.93	- 1 769.32
REPORT FONCTIONNEMENT 002		124 823.00	
REPORT INVESTISSEMENT 001	- 6 186.59		
TOTAL FONCTIONNEMENT	227 760.48	510 676.23	282 915.75
TOTAL INVESTISSEMENT	121 059.09	113 102.93	- 7 956.16

VOTE A L'UNANIMITE

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Hors de la présence de Mme le Maire, Le conseil municipal vote le compte administratif du budget annexe Eau-Assainissement pour l'exercice 2021 qui s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE EXECUTION
FONCTIONNEMENT	74 115.19	79 716.24	5 601.05
INVESTISSEMENT	42 420.92	63 695.61	21 274.69
REPORT FONCTIONNEMENT 002		8 774.65	
REPORT INVESTISSEMENT 001		20 981.70	
TOTAL FONCTIONNEMENT	74 115.19	88 490.89	14 375.70
TOTAL INVESTISSEMENT	42 420.92	84 677.31	42 256.39

VOTE A L'UNANIMITE

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 BUDGET COMMUNE

Le compte de gestion (document du trésor public) est mis au vote, il correspond au compte administratif (document mairie).

VOTE A L'UNANIMITE

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le compte de gestion (document du trésor public) est mis au vote, il correspond au compte administratif (document mairie).

VOTE A L'UNANIMITE

LOTISSEMENT DES GRANGES – CONVENTION AVEC LE CAUE

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal le projet de création lotissement des Granges sur du foncier communal, et l'intervention sollicitée du CAUE05 pour ce projet. Le CAUE05 propose une convention pour conseiller et accompagner la commune tout au long de sa démarche de maître d'ouvrage jusqu'au recrutement d'un ou plusieurs prestataires. La mission, qui se déroulera sur 9 jours, pour un coût de 2 925 €

VOTE A L'UNANIMITE

ENFOUISSEMENT RESEAU NOTRE DAME – DEVIS ENFOUISSEMENT EAU POTABLE ET DEMANDE DE SUBVENTION

Mme le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que profitant de l'enfouissement des lignes aériennes par le Syme05, sur le hameau de notre Dame, il est opportun de renouveler le réseau d'eau potable, porté comme vieillissant dans le Schéma Directeur d'Eau Potable. La société hydrétudes sollicitée, a fourni une étude et une estimation pour la réalisation de ces travaux de 43 395 € HT.

Madame le Maire sollicite l'accord du conseil pour demander l'aide financière du Département et de l'agence de l'eau suivant le plan de financement suivant :

Département 20% 8 679.00 €

Agence de l'eau 50% 21 697.50 €

AUTOFINANCEMENT 30% 13 018.50 €

VOTE A L'UNANIMITE

DEMANDE D'AUTORISATION DE SURPLOMB SUR LE DOMAINE PUBLIC

M. Anthony DURDAN demande l'autorisation le domaine public. L'installation de deux ventilateurs a été réalisée en surplomb de la voie publique. Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal d'autoriser l'occupation du domaine public de façon précaire et révoquant, moyennant un loyer annuel de 1€.

Vote 7 pour 3 abstentions (Simon VARRY – Marie-Paule PISTONO – Marie MARTIN)

M. DURDAN propose un devis pour la réfection de la croix d'un montant de 350 €. Le lieu pour la déplacer et à réfléchir.

ORDINATEUR DE LA MEDIATHEQUE

Un devis proposé par la CCBD, n'est pas jugé satisfaisant. Nous demandons d'autres devis.

COURRIER DE MONSIEUR BAHAMONDE-BRINIS – TRAVAUX AU CIMETIERE

Madame le Maire fait part aux membres du conseil municipal d'un courrier de M. BAHAMONDE. Ce dernier demande l'édification d'un mur de soutènement au nouveau cimetière pour prévenir d'un éventuel glissement de terrain. Après débat un courrier lui sera adressé l'informant que le conseil a pris bonne note de sa demande. Ces travaux ne seront pas une priorité pour l'année 2022, mais un entretien rigoureux sera fait comme chaque année

TERRAIN MULTI-SPORT

Le débat est ouvert pour choisir le lieu du terrain multi-sport. Ce dossier est remis à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal afin de mûrir les possibilités.

PROJET DE CONVENTION AVEC LE CENTRE SOCIAL RURAL DE VEYNES

Madame le maire expose la convention que propose le centre social rural de Veynes à la commune pour l'accueil de quatre enfants. Sachant que le Haut-Buëch dispose d'un service enfance jeunesse géré par la commune d'Aspres-Sur-Buëch, que cette structure peut accueillir des enfants des territoires du Veynois, du Serrois sans demander de prise en charge des coûts par les communes d'origine. Madame le Maire propose de ne pas signer cette convention.

Vote à l'unanimité.

TRAVAUX ONF

L'ONF propose des travaux :

- Travaux DFCI d'entretien sur les hydrants : reprise et/ou repositionnement du kit d'aspiration (en attente)
- Réseau de desserte : entretien des accotements et talus, débroussaillage manuel des talus (travail fait par la mairie)

QUESTIONS DIVERSES

CONSOMMATION ELECTRICITE A LA SALLE DES FETES : consommation toujours très élevée

Séance levée à 19 heures 15